

WEEK-END



LA UNE DE

François Schuiten

Dessinateur de bande dessinée et scénographe

lesoir.be

# LE SOIR

Les Belges sur Mars en 2030



Un accord historique a été signé hier entre toutes les grandes puissances industrielles du monde pour la création de la première station martienne qui devrait voir le jour en 2030. La conquête de Mars se fera à partir de Phobos, un de ses deux satellites. Le choix de Deimos, l'autre, était en balance. Mais, les dernières analyses des sondes dans les cavités phobiennes se révélant très encourageantes (métaux, carbone, azote et eau gelée), Phobos constitue une escale idéale pour l'accomplissement de la mission.

L'idée d'implantation d'une ville martienne semblable même programmée pour 2060 (voir dessin). La Belgique pourrait même jouer un rôle déterminant grâce à son expérience avec la station polaire « Princesse Elisabeth ». Alain Huibert, notre célèbre explorateur, aurait déjà été contac-

## Bruxelles rend la justice à son palais

LA BELGIQUE a érigé le plus haut palais du monde à la justice. Ce symbole méritait d'être sauvé pour entrer au patrimoine de l'humanité.

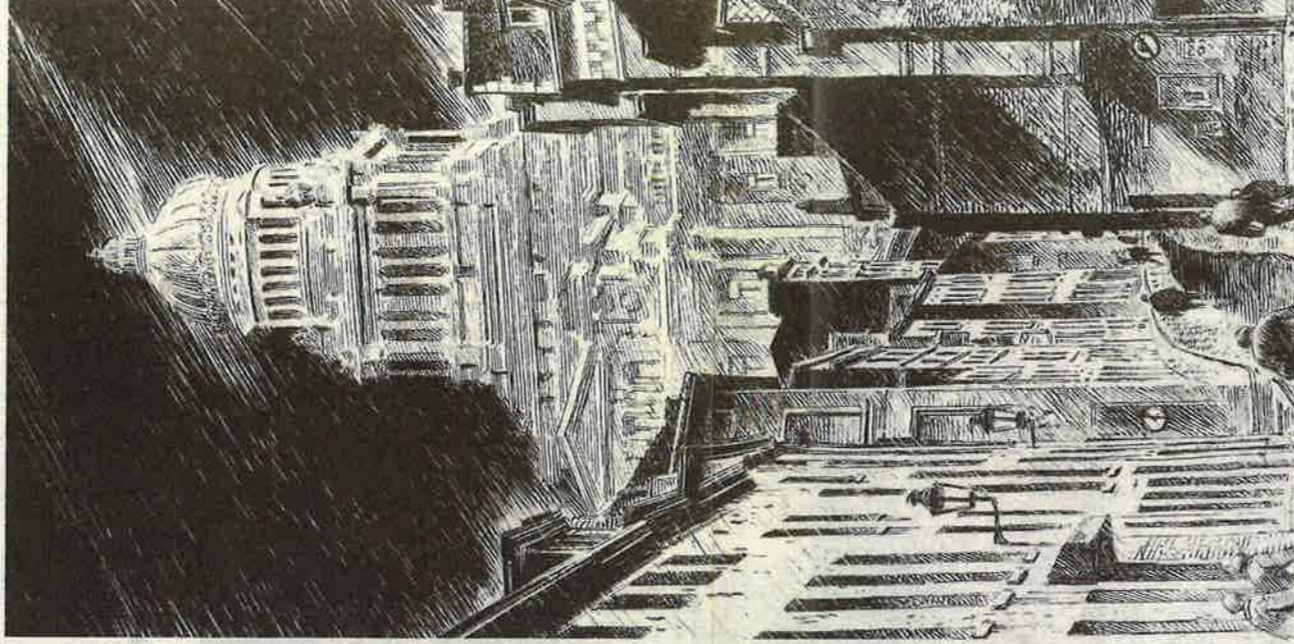
La pétition pour la sauvegarde du Palais créé par Joseph Poelaert dans toutes ses fonctions judiciaires a trouvé un écho considérable. Elle a sans doute fait basculer la décision en faveur de la protection intégrale du bâtiment, plus vaste que la Basilique Saint-Pierre de Rome, construit sous le règne de Léopold II. Rappelons que cette pétition internationale a reçu la signature des architectes, philosophes, écrivains, cinéastes les plus éminents du monde entier. Personne ne s'attendait à un tel engagement pour cet édifice. Sans doute le souvenir de la destruction de la Maison du Peuple de Victor Horta a-t-il pesé lourd dans cette mobilisation massive, surtout que le classement du Palais au Patrimoine mondial de l'humanité risquait d'arriver trop tard...

Le grand concours d'idées organisé en 2010 pour imaginer de nouvelles affecta-

tions du lieu avait donné des résultats catastrophiques en termes de préservation du patrimoine et de cohérence vis-à-vis de ses fonctions initiales.

Les propositions des architectes avaient provoqué un tollé général du monde judiciaire, tant elles étaient choquantes. Certains y voyaient un casino géant, d'autres un immense centre commercial, ou encore un centre de fitness... autant d'activités qui ne permettaient en aucun cas la restauration du bâti.

Le choix de maintenir la justice sous le dôme triomphant du palais de la place Poelaert a donné lieu à une grande fête. Tous les acteurs de la justice, les juges, les avocats et l'abbé Van der Biest, l'âme des Marolles, s'y sont retrouvés. L'ensemble de la population les a rejoints dans une liesse comme on n'en avait plus connue depuis longtemps au cœur de Bruxelles. ■



LE PALAIS DE JUSTICE de Bruxelles conservera les fonctions judiciaires pour lesquelles il a été érigé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. © FRANÇOIS SCHUITEN